



Litige sur la livraison de 2 fauteuils cuirs

Par **NANANICO21**, le **19/04/2011** à **16:08**

Bonjour,rnrnNous avons reçu le 14.04.2011,les deux fauteuils cuirs que nous avons commandés le 16.02.2011.rnCependant,ceux ci nous ont été livré tard le soir vers 18h15 et nous ne nous sommes pas apperçu que la couleur n'était pas celle commandée.rnEn effet,nous avons commandés des fauteuils texas noir et ce n'est que le lendemain matin que nous avons constatés qu'ils étaient chocolat foncés avec des coutures brunes plus claires.rnEtant donné que nous avons un divan cuir noir,cela fait un contraste important.rnNous avons aussitôt appelé le vendeur le lendemain,qui nous a promis de regarder et de nous rappeler après avoir contacté son fabricant.rnJe lui ai confirmé notre entretien téléphonique par courrier simplernrnQue puis je faire,alors que sur le bon de commande il est bien spécifié texas noir.rnMerci de votre réponse.rnCordialementrnBernard THIERY

Par **mimi493**, le **19/04/2011** à **16:56**

Envoyez une LRAR de rétractation si la commande a été faite à distance

Par **NANANICO21**, le **19/04/2011** à **17:35**

Merci pour votre réponse,mais la commande a été faite chez Tousalon 39100 DOLE,donec à 25kms de chez nous.rnrnDans l'attente de la réponse du directeur du magasin,j'ai envoyé une lettre simple pour lui confirmer notre entretien du 16.04rnrnSi je n'ai pas de réponse demain 20.04,puis je l'appeler ou lui envoyer une LRAR;rnrnMerci pour votre

